

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MOUAZE

Le 15 DECEMBRE 2016

Nombre de membres

En exercice : 15

Présents : 12

Votants : 14

L'an deux mil seize, le quinze Décembre à vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal de cette commune, dûment convoqués, se sont réunis dans la salle communale, sous la présidence de Thierry Lucas, Maire.

Présents : Thierry Lucas, Sébastien Kergrohen, Denis Poullaouec, Jean-Claude Bayle, Isabelle Petit Leménager, Isabelle Bréjon, Gaëlle Gueneau Terrien, Nicole Heurtault, Raphaële Lebreton, Eric Duval, Thomas Pinault, Bertrand Denis

Absents : Sonia Lemoine, Sandrine Macias Stephan, Sabrina Gobin

Sonia Lemoine a donné pouvoir à Gaëlle Gueneau Terrien
Sandrine Macias Stephan a donné pouvoir à Nicole Heurtault

Secrétaire de séance : Thomas Pinault

1. Validation du compte rendu du CM DU 01/12/2016

Approbation du compte-rendu de la réunion de conseil municipal du 1^{er} décembre 2016.

A noter que les remarques faites en séance sur le PADD (Plan d'Aménagement et de Développement Durable) n'apparaissent pas dans ce PV mais sont intégrées directement dans le document du PADD.

2. Agrandissement école : attribution des lots

Date limite de réception des offres : 25 novembre 2016 à 12 h

33 offres ont été reçues pour l'ensemble des 13 lots.

Un seul lot (n°4 menuiseries extérieures) n'a vu aucune réponse, 3 sociétés ont donc été consultées directement.

Après analyse des offres, sur des critères financiers (pondération 60%) et techniques (pondération 40%), les sociétés sont classées pour chaque lot

Le Conseil Municipal attribue les lots aux entreprises classées premières pour chacun des lots, en tenant compte des options.

Les marchés seront notifiés d'ici la fin du mois.

Préparation du chantier en janvier et démarrage des travaux en février

Délibération n° 2016-52: EXTENSION DE L'ECOLE PUBLIQUE JACQUES PREVERT - TRAVAUX

Les travaux d'extension de l'école publique Jacques Prévert et de la salle de restauration de la cantine font l'objet d'une consultation comprenant 13 lots.

- 01 - Gros œuvre
- 02 - Bardage bois - Charpente bois
- 03 - Étanchéité
- 04 - Menuiseries extérieures
- 05 - Serrurerie
- 06 - Menuiseries intérieures bois
- 07 - Cloisons – Doublage
- 08 - Plafonds suspendus
- 09 - Revêtements de sols faïence
- 10 - Peinture – Revêtements muraux
- 11 - Plomberie sanitaires - Chauffage – Ventilation
- 12 - Électricité - Courants forts et faibles
- 13 - Voirie et Réseaux Divers

Rappel est fait au Conseil Municipal de la consultation menée selon la procédure adaptée. Un avis d'appel public à la concurrence est paru dans les annonces légales de Ouest- France (mercredi 9 novembre 2016). Le dossier de consultation des entreprises (DCE) pour l'ensemble des lots a été déposé sur la plate-forme de dématérialisation Mégalis Bretagne. La date limite de remise des offres était le vendredi 25 novembre 2016, à 12 heures. Une centaine de téléchargements de dossier a eu lieu, 33 offres ont été déposées ou remises électroniquement dans le délai requis.

Seul le lot n°4 est resté sans réponse :

04 - Menuiseries extérieures

En l'absence d'offre, une consultation de trois entreprises a été effectuée. Une offre a été remise, qui a été analysée par la maîtrise d'œuvre.

Présentation est faite au Conseil Municipal du rapport d'analyse des offres établi par la maîtrise d'œuvre. Pour 5 lots, les entreprises devaient chiffrer des prestations supplémentaires éventuelles.

Pour le lot n°11, en présence de prix potentiellement anormalement bas, une demande de justification de prix a été effectuée auprès d'un candidat. Ce dernier n'ayant pas répondu, l'offre a été écartée.

Le tableau ci-dessous présente le récapitulatif des offres retenues comprenant, le cas échéant, les prestations supplémentaires éventuelles (PSE) retenues, ces offres s'avérant économiquement les plus avantageuses.

LIBELLE	Entreprises	Montant	Dont PSE
		HT	HT
		164	
01 Gros œuvre	Chanson	966,06	
02 Bardage bois - Charpente bois	Daniel	260,74	
		53	
03 Etanchéité	CEBI	283,17	
04 Menuiseries	SER AL	60	
extérieures	FER	684,00	9 164,00
05 Serrurerie	ACM	41	

		823,00	
06 Menuiseries		56	
intérieures bois	JPG	763,74	2 695,00
07 Cloison -			
Doublage	BREL	8 849,40	
08 Plafonds		15	
suspendus	BREL	413,14	2 352,28
09 Revêtements sols		49	
Faïence	Mariotte	361,94	5 708,39
10 Peinture-	Ferron	10	
Revêtement muraux	Peinture	480,01	
11 Plomberie sanitaires -			
Chauffage Ventilation	MOLARD	82 421,88	
12 Electricité Courants			
forts et faibles	ELCOM	56 500,00	9 000,00
13 Voirie Réseaux			
Divers (VRD)	Lehagre	136 825,14	
TOTAL TRAVAUX HT		833 632.22	28 919.67

Le Conseil Municipal après délibéré se prononce à l'unanimité pour l'attribution des marchés correspondant aux 13 lots, conformément au tableau présenté ci-dessus, les montants intégrant les prestations supplémentaires éventuelles (PSE) retenues et autorise Monsieur le maire à signer les pièces des marchés.

3. Election conseillers communautaires (CCVIA)

Du fait de la réforme territoriale, Mouazé ne compte plus qu'un conseiller communautaire titulaire et un suppléant.

Le conseil élit Thierry Lucas (titulaire) et Isabelle Bréjon (suppléante) 14 voix

Délibération n° 2016-53: communauté de communes « Val d'Ille-Aubigné » : élection du conseiller communautaire titulaire et de son suppléant

Vu l'arrêté du 07 décembre 2016, portant modification statutaire de la communauté de communes du Val d'Ille au 1^{er} janvier 2017, et son art.8 portant le nombre de conseillers communautaires pour la commune de Mouazé à 1.

Il convient de procéder en vertu de l'art.5211-6-2 1^oc du code général des Collectivités Territoriales (le nombre de conseiller communautaire diminuant, passant de 2 à 1, Mouazé étant une commune de plus de 1 000 habitants) à l'élection d'un conseiller communautaire et de son suppléant.

Une liste se présente :

Titulaire : M. Thierry **Lucas**

Suppléante : Mme. Isabelle **Bréjon**

14 voix Pour.

4. Recensement de la population, rémunération des agents recenseurs

Le recensement de la population 2017 aura lieu du 19 janvier au 18 février 2017

Délibération n° 2016-54: recensement de la population : agents recenseurs : recrutement – rémunération

Monsieur le maire informe les conseillers municipaux que le recensement général de la population aura lieu du 19 janvier 2017 au 18 février 2017.

La commune a été découpée en trois districts, nécessitant l'emploi de trois agents recenseurs.

Il y a lieu de fixer leur rémunération.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal fixe comme suite la rémunération des agents recenseurs :

- Par feuille de logement : 1,90 €
- Par bulletin individuel : 1,20 €
- Par séance de formation : 50 €

5. Classement des voies communales

Délibération n° 2016-55 : Modification de la longueur de voirie classée dans le domaine public communal

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le recensement effectué par Monsieur Sébastien Kergrohen, adjoint délégué à la voirie, de la longueur de voirie classée dans le domaine public communal.

Il propose au conseil municipal de modifier le linéaire des voiries et d'ajouter :

Lotissement de l'Ecotay : 288,24 m

Rue des Pruniers : 152,75 m
Allée des Poiriers : 77,25 m
Allée des Pommiers : 58,24 m

Lotissement la Saudrais : 749,66 m

Rue Jacques Prévert : 311,76 m
Rue Charles Baudelaire (croisement avec rue Jacques Prévert) : 263,68 m
Rue George Sand : 174,22 m

ZA des Quatre Chemins : 342,45 m

Rue Edison : 271,55 m
Rue Laënnec : 70,90 m
Soit un **total de 1 380,35 m**

Ces voies sont achevées et assimilables à la voirie communale.

Après délibéré, le conseil municipal demande la mise à jour et l'intégration du linéaire recensé soit 1 380,35 mètres à la longueur de voirie déclarée à ce jour

6. Questions diverses

- Financement du service ADS (service d'instruction des demandes de permis de construire)
- Vœux du Maire : vendredi 06 janvier 2017 à 18 h 30. Du fait du nombre croissant d'associations dans la commune, il est décidé de disjoindre leur présentation de la cérémonie des vœux. Cette présentation se fera au printemps lors d'une cérémonie d'accueil des nouveaux arrivants sur la commune.

Un diaporama sera établi pour diffusion pendant la cérémonie des vœux, les associations seront sollicitées pour fournir des éléments les présentant.

- Proposition de Bertrand Denis pour un audit de sécurité informatique sur les installations de la commune.
- Location des salles le 31 décembre. Au vu des incidents passés, la commune décide de réserver cette location aux associations.

